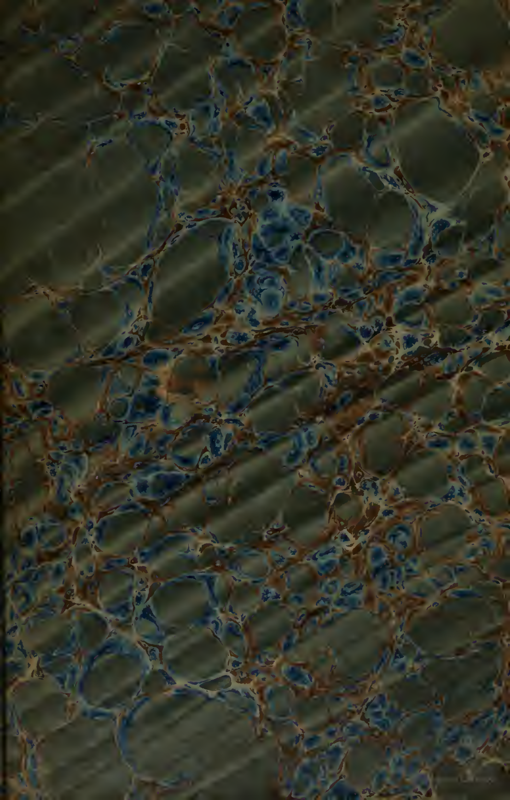
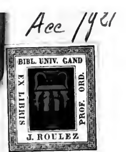



BIBL. UNIV. GAND
EX LIBRIS
PROF. ORD.
J. ROULEZ

à Monsieur Joseph Emmanuel Roulez
membre de l'académie royale de
Bruxelles.

hommage de l'auteur
W. d. S.

J. Roulez

présent de l'auteur.

MÉMOIRES

DE

NUMISMATIQUE GRECQUE

PAR

ADRIEN DE LONGPÉRIER

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE ET DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE; CORRESPONDANT DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DE ROME ET DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE DE LONDRES.



Paris,

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

M DCCC XLI.

(Extrait des *Nouvelles Annales* publiées par la Section française
de l'*Institut archéologique.*)

RESTITUTION

A LA LYCIE, DE MÉDAILLES

ATTRIBUÉES A RHODANUSIA

de la Narbonnoise.

Lorsqu'une attribution numismatique a régné sans contestation pendant de longues années, quelque peu solide qu'elle fût d'ailleurs, il devient extrêmement difficile de la combattre, et l'on ne peut se flatter d'obtenir l'assentiment du plus grand nombre des antiquaires, à moins que l'on n'apporte à l'appui de son opinion des monuments inédits qui entraînent avec eux une évidence complète.

Il y a donc presque toujours quelque désavantage à venir traiter de nouveau une question considérée, à tort ou à raison, comme résolue, quand les éléments de conviction sont encore les mêmes, et quand on n'a d'autres ressources pour faire triompher son idée que la combinaison de ces mêmes éléments présentés sous un jour différent.

Cependant, quand on est persuadé profondément de la fausseté du fait accrédité, quand ce fait, mis en avant avec la plus grande légèreté, n'a jamais été prouvé scientifiquement et que la sanction qu'il a reçue des autorités, dont on

pourroit nous opposer le témoignage, tient plutôt à un défaut d'examen qu'à une communauté de doctrine, alors il semble qu'il est du devoir d'un ami de la science de faire part aux érudits de ses doutes et de ses suppositions.

C'est à cette considération que je cède en venant essayer de faire accepter une attribution neuve pour les hémidrachmes, classées à Rhodanusia de la Narbonnoise, pièces dont la fabrique n'a rien qui les rattache à la Gaule, et dont il n'a peut-être jamais été trouvé un seul exemplaire sur le sol de notre pays.

La tête du Soleil, posée de face et en partie cachée par un aigle de profil; au revers, une rose, expression phonétique du nom de Rhodes, avec les lettres MA (n° 1 de notre pl.), tels étoient les types que l'on a considéré comme convenant parfaitement à la colonie Massaliote, établie à Rhodanusia. Mais il semble que c'étoit précisément le contraire que l'on auroit dû s'attendre à rencontrer, c'est-à-dire le type marseillois accompagné des initiales PO. Les médailles des *Cænicenses* (1), des *Tricorii*, (2), des *Segovii* (3), ont été conçues dans ce sens, et dans les circonstances que présentent les hémidrachmes en question, on pouvoit tout au plus voir une copie de la monnoie rhodienne, faite à Marseille même.

Toutefois l'opinion émise par Pellerin (4), acceptée par Eckhel, Fauris de Saint-Vincens et Mionnet, semble n'avoir soulevé le doute de personne, et dans ces derniers temps elle a encore obtenu le suffrage des esprits distingués qui ont fait une étude spéciale des monnoies gauloises. Le plus récent de tous, M. J. Lelewel, cet antiquaire, si fin et si pro-

(1) Descript. de quelques méd. de Massilia, etc., par M. le marquis de Lagoy, p. 25.

(2) Notice sur quelq. méd. de la Gaule, par *le même*, n° 16.

(3) J. Lelewel; Etudes numism. et archéol., type gaulois, p. 221.

(4) Recueil de médailles des peuples, villes et rois, t. I, p. 25.

fond, qui pousse jusqu'aux nuances les distinctions archéologiques, ne paroît pas avoir hésité à accepter pour Rhodanusia les médailles qui portent le type que j'ai décrit (1).

Tant d'autorités et de si graves, opposées à mon sentiment pourroient me faire accuser de témérité. C'est pour répondre d'avance à ce reproche que je crois devoir prévenir ici que M. de la Saussaye, dont personne assurément ne seroit tenté de contester la compétence en pareille matière, et à qui j'ai fait part de mon projet de restitution, lui a donné son approbation en m'engageant à le développer (2).

Fauris de Saint-Vincens avoit classé parmi les médailles de Marseille un moyen-bronze qui porte au droit un buste de Diane à droite, et au revers un *parazonium* avec une tête de cerf et les lettres MA (3). Cette pièce a été rendue par Sestini (4) à la Lycie, et les lettres AY, qui sont dans le champ du droit et que Fauris de Saint-Vincens n'avoit pas aperçues, en donnoient parfaitement le motif. D'ailleurs ce type de la Diane sur un moyen-bronze se trouve fréquemment dans la numismatique de cette province, et le type du *parazonium* en particulier étoit déjà connu sur un bronze de Cragus (5). Sestini attribua donc la prétendue médaille de Marseille aux Massicytes, peuples dont la monnoie d'argent est abso-

(2) *Loc. laud.*, p. 114.

(2) M. de la Saussaye avoit résolu, avant de connoître ma restitution, d'ôter à la Gaule Narbonnoise des médailles que leur fabrique sépare tellement de celles de cette province.

(3) Notice sur Fauris de Saint-Vincens, pl. IV, n° 13.

(4) *Descrizione delle medaglie antiche greche del museo hedervariano*, t. 2, p. 251.

(5) *Ibid.*, p. 250; ou plutôt de Xanthus, car la légende est ainsi placée : ΞΑΝ / ΚΡ, tandis que, sur le bronze qui porte le type de Kragus, le buste d'Apollon et la lyre, la légende est ainsi : ΚΡ / ΞΑΝ.

lument semblable à celles de Cragus, qui elles-mêmes appartiennent à un système qui paroît commun à toute la Lycie.

Remarquons que le moyen-bronze de Cragus, avec la Diane et le *parazonium*, porte, outre ΚΡ, les lettres ΞΑ, qui nous indiquent la ville de Xanthus, à n'en pas douter, puisqu'un autre bronze, d'un type différent, nous donne ΚΡ. ΞΑΝ, légende qui, pendant long-temps, n'a pu être interprétée, et qui pourtant est assez claire.

Maintenant, parmi les médailles de Xanthus, qui sont rares, nous en trouvons une qui présente les types de la tête du Soleil de face, en partie cachée par un aigle, et du *balaustium* ou rose, accompagnée des lettres ΞΑ. On voit que cette pièce a une étroite parenté avec l'hémidrachme attribuée à Rhodanusia. Si j'ajoute qu'il existe, dans le beau cabinet de notre savant collaborateur, M. le marquis de Lagoy, une hémidrachme portant à la fois les syllabes ΜΑ et ΞΑ (n° 2), toujours avec le type de la rose, il devient impossible de méconnoître une émission de médailles au type rhodien, fabriquées soit par les gens de Xanthus, soit par les Massicytes, soit par ces deux peuples en société; alliance dont les monnoies de Cragus nous ont fourni un exemple appartenant à la même contrée, et dans laquelle une des deux villes, Xanthus, figure déjà.

Quant à la monnoie muette attribuée également à Rhodanusia (1), non plus à cause de sa légende, mais en raison probablement de l'aigle qui passe devant la joue droite du Soleil (n° 3), je la rends à Rhodes, où ce type de l'aigle est déjà connu (2), aussi bien que les médailles sans les initiales de la ville (3).

(1) Mionnet, t. I, p. 78, n° 195.
(2) *Ibid.*, t. VI, Suppl., n° 162.
(3) *Ibid.*, t. III, n° 214.

J'ai dit que la monnoie d'argent attribuée depuis longtemps aux Massicytes appartenoit à un système commun a toute la Lycie. En effet, nous connoissons une série d'hémidrachmes portant au droit la tête d'Apollon, et présentant au revers, dans un carré creux, peu profond et parfaitement régulier, une lyre accompagnée de notes, qui varient suivant la ville. C'est ΚΡΑΓ, et plus souvent ΚΡ, pour Cragus; ΟΛΥΜ ou ΟΛ pour Olympus, ΤΛ pour Tlos, ΜΑΣ ou ΜΑ pour les Massicytes, ΡΟ pour Rhodia, ΚΥ pour Cyane, ΜΥ pour Myra, ΠΑ pour Patara, ΛΙ pour Limyra.

Comment concevoir, pourra-t-on dire, que les Lyciens, qui étoient en possession d'un système monétaire si bien établi et si uniforme, y aient renoncé pour imiter la monnoie rhodienne?

La réponse est simple, et l'histoire est là pour en fournir les éléments.

Polybe nous apprend que la Lycie, après la défaite d'Antiochus *magnus*, en l'année 189 avant J.-C., fut donnée aux Rhodiens : πλὴν Λυκίας καὶ Καρίας τὰ μέχρι τοῦ Μαιάνδρου ποταμοῦ, ταῦτα δὲ Ῥοδίων ὑπάρχειν. (1) Les Lyciens ne vouloient pas se considérer comme soumis au Rhodiens, mais seulement comme leurs alliés. Εὔρηνται Λύκιοι δεδομένοι Ῥοδίοις, οὐκ ἐν δωρεᾷ, τὸ δὲ πλεῖον ὡς φίλοι καί σύμμαχοι (2). Les gens de Xanthus envoyèrent une ambassade à Rome, pour se plaindre, et parvinrent à toucher le sénat : οἱ γὰρ Ξάνθιοι, καθ'ὃν καιρὸν ἔμελλον εἰς τὸν πόλεμον ἐμβαίνειν ἐξέπεμψαν πρεσβευτὰς εἴς τε τὴν Ἀχαΐαν καὶ τὴν Ῥώμην, τοὺς περὶ Νικόστρατον. οἳ τότε παραγενηθέντες εἰς τὴν Ῥώμην, πολλοὺς εἰς ἔλεον ἐξεκαλέσαντο τῶν ἐν τῷ συνεδρίῳ, τιθέντες ὑπὸ τὴν ὄψιν τὴν τε Ῥοδίων βαρύτητά καὶ τὴν αὐτῶν περίστασιν (3). Les Romains intervinrent, envoyèrent des députés pour exa-

(1) Polyb. XXII, 7.7. Μετὰ δὲ ταῦτα Ῥοδίοις ἐχρημάτισαν, διδόντες Λυκίαν καὶ Καρίας τὰ μέχρι Μαιάνδρου ποταμοῦ, πλὴν Τελμισσοῦ. *Id.*, 27.8.

(2) *Ibid.*, XXVI, 7.5.

(3) *Ibid.*, XXVI, 7.3.4.

miner la réalité des griefs exposés par les gens de Xanthus, et, après une guerre dans laquelle Ptolémée-Epiphane soutint les peuples du continent, tandis qu'Eumène secouroit les Rhodiens, le sénat, par un décret rendu en l'an 146 avant J.-C., affranchit la Carie et la Lycie du joug des Insulaires: κατὰ δὲ τὸν αὐτὸν καιρὸν ἡ σύγκλητος ἐξέβαλε δόγμα, διότι δεῖ Κᾶρας καὶ Λυκίους ἐλευθέρους εἶναι πάντας, ὅσους προσένειμε Ῥοδίοις μετὰ τὸν Ἀντιοχικὸν πόλεμον (1).

On a vu que ceux de Xanthus étoient à la tête du mouvement qui tendoit à chasser les Rhodiens du continent. Il est très probable que c'est à cette époque qu'ils s'allièrent avec les habitants de Cragus, comme ils l'avoient fait avec les Massicytes pour frapper des monnoies au type de Rhodes, lorsqu'ils voulaient être les amis et les compagnons des Rhodiens, φίλοι καὶ σύμμαχοι.

On connoît de même, de Nisyros, île qui appartenoit aux Rhodiens, mais dont les monnoies ont pour type constant un dauphin, un petit-bronze que M. Millingen a publié (2), et qui porte une rose accostée des caractères NI. Le même auteur a restitué à l'île de Mégiste, dépendante de Rhodes, les hémidrachmes d'argent avec ME, que Sestini avoit inconsidérément classéos à Medmasa de Carie, malgré la rose qui forme leur type (3).

Une autre monnoie au type de la rose, et portant en outre les lettres KY, est habituellement classée à l'île de Cythnus,

(1) *Ibid.*, XXX, 5.12.

(2) *Sylloge of ancient unedited coins*, p. 75, pl. II., n° 50.

(3) *Lettere numismatiche*, t. VI, p. 55. La Carie, ayant, comme on l'a vu plus haut, appartenu aux Rhodiens, l'attribution de Sestini pourroit fort bien être acceptée, si les médailles qui portent ME étoient la reproduction de celles de Rhodes; mais la tête de l'Apollon, tournée à gauche, et qui n'est point radiée, constitue une dissemblance qui éloigne toute idée d'imitation. La même observation s'applique au petit-bronze de Nisyros, qu'autrement il auroit été possible d'attribuer à Ninoé de Carie.

une des Cyclades. Il sembleroit beaucoup plus naturel de la donner à Cyane de Lycie, dont la monnoie d'argent a été rappelée plus haut parmi celles des villes alliées qui battoient monnoie avec un type uniforme. M. Millingen n'a pas manqué d'en faire la remarque ; mais il s'est néanmoins rangé à l'opinion commune, en considération d'une monnoie au même type, gravée très grossièrement dans le catalogue de Pembroke (1), et sur laquelle on lit ΚΥΘΝ. Il seroit bien important d'examiner cette médaille en original, car le Θ n'est peut-être qu'un Α dont on ne pouvoit soupçonner la présence à une époque où l'on croyoit que le nom de la ville lycienne étoit Cydna (2).

J'avoue que le sens de l'aigle, transporté du revres de la monnoie rhodienne que j'ai déjà citée, sur la face du Soleil, dont il cache une partie, m'échappe tout-à-fait. La lecture attentive des mythographes ne m'a jusqu'ici fourni aucune explication raisonnable de cette bizarrerie. Cependant je ne doute pas que la cause ne s'en découvre un jour. C'est ainsi qu'au temps d'Eckhel, il paroissoit impossible de rendre compte de la substitution de la tête de Méduse à celle du Soleil, su. quelques médailles de Rhodes; et toutefois, des médailles avec ce type singulier, qui ont été depuis découvertes, et au revers desquels se voit le nom du magistrat, ΓΟΡΓΟΣ, ne me laissent aucun doute sur l'intention qui a présidé à l'adoption du type de la *Gorgone* (3). D'autant plus que ce type, image de la lune nouvelle qui se lève toute sanglante, avoit encore

(1) IIe part., tab. 16.

(2) Mionnet, t. III, p. 435.

(3) Le rapprochement établi, par le magistrat Gorgos, entre son nom et le *Gorgonium*, me donne lieu de penser que les fables attribuées à saint Georges, personnage originaire de l'Asie-Mineure, fables que l'église rejette avec sagesse, n'ont peut-être pas d'autre origine que la ressemblance de son nom avec le mot γοργος, dont la prononciation, au moyen-âge, avoit quelque chose d'adouci, à peu près comme les mots arabes *Kan* et *Koutoub*, qui se prononcent *Kian* et

une application religieuse dans le culte sidéral des Rhodiens. La présence alternative, sur des monnoies, d'Apollon et d'Hécate, d'*Hélius* et de *Sélèné*, est un fait qu'il est bon de constater.

En général, je crois que la substitution des types, sur la monnoie d'une même ville et d'une même époque, ne doit pas être attribuée au hasard, ni au caprice des artistes. On sait tout le parti que l'érudition de notre siècle a tiré de circonstances analogues, observées avec sagacité sur les vases peints et sur d'autres monuments figurés.

Ceci me donne lieu de consigner un nouveau fait à l'appui de ce genre de recherches. Les monnoies de bronze du plus petit module qui aient été fabriquées à Rhodes, présentent, soit une rose sur chaque face, soit une seule rose au revers d'une tête de femme, dont le caractère a quelque chose de tout particulier, et qui est gravée avec une finesse admirable (nº 4).

Toutes ces monnoies paroissent, au reste, appartenir à la même époque. Or cette femme, dont la tête alterne ainsi avec une rose, me paroît être la nymphe Rhodé, l'épouse du Soleil (1), la même qu'Halia, et qui, comme M. J. de Witte l'a prouvé, avec cette habileté qu'il apporte dans tous ses travaux, n'est qu'une des formes d'Aphrodite (2).

Si l'opinion de notre savant collaborateur n'étoit pas appuyée sur tant de preuves concluantes, je dirois qu'elle reçoit un nouveau degré de certitude de l'explication des petits-bronzes de Rhodes, puisque la nymphe qu'ils représentent est ainsi mise en contact avec la fleur sacrée d'Aphrodite : ῥόδον μὲν καὶ μυρσίνην Ἀφροδίτης τε ἱερὰ εἶναι (3).

Koutiqub. Bien que γοργος et γεωργιος n'aient pas la même racine, ils ont pu néanmoins être confondus dans des temps d'ignorance.

(1) Apollod., I, 2, 7.

(2) Nouvelles annales de l'Inst. archéol., t. I, p. 98.

(3) Pausan., VI, 24. Ed. Frid. Fac., p. 223.

Une certaine classe de monnoies rhodiennes a, pour type du revers, une rose de face. Je ne sais s'il faut considérer ce revers comme le modèle qui a servi aux graveurs espagnols lorsqu'ils ont produit les coins de ces belles monnoies d'argent de Rhoda qui portent la légende ΡΟΔΗΤΩΝ (1). Si j'en juge par la fabrique, je me prononcerois pour la négative, car les médailles espagnoles sont supérieures pour le style, et par conséquent antérieures à celles de Rhodes. Eckhel est resté incertain sur la question de savoir si les monnoies dont je parle devoient être classées à Rhoda de la Tarragonoise, ou à Rhoda de la Gaule (Rhodanusia) (2). Les caractères celtibériens qui se remarquent sur une de ces monnoies tranchent la question pour nous (3); mais ces monuments sont cependant fort intéressants pour notre pays, car ils ont donné naissance au type d'une série très remarquable de monnoies gauloises, ainsi que cela est actuellement reconnu par tous les numismatistes. Deux variétés inédites de ces monnoies m'ont été communiquées par M. Léon d'Hervé, qui les a tout récemment acquises à l'Ile de Noé, près Condom, lieu même de leur découverte.

L'une (n° 5) ne présente pas le type habituel de la tête grossièrement dessinée, tournée à gauche, mais un buste de face, orné d'une couronne radiée et placé entre deux serpents, imitation assez pure encore du cabire de la monnoie des iles Baléares. Il est bon de la rapprocher du petit-bronze publié par M. le marquis de Lagoy (4), qui se

(1) Mionnet, t. I, p. 48, n° 349.

(2) *Doctrin. num.*, t. I, p. 70.

(3) Mionnet, t. I, n° 358 ; pl. XIX, n° 20.

(4) Notice sur l'attribution de quelq. méd. des Gaules, n° 14. Il est encore nécessaire de rappeler la découverte mentionnée dans le catalogue d'Ennry, p. 113, de monnoies de bronze au type du Cabyre, avec une légende phéni-

trouve de cette façon rattaché à la Gaule, bien que les monuments connus, lors de son apparition, ne permissent pas de le faire avec assurance.

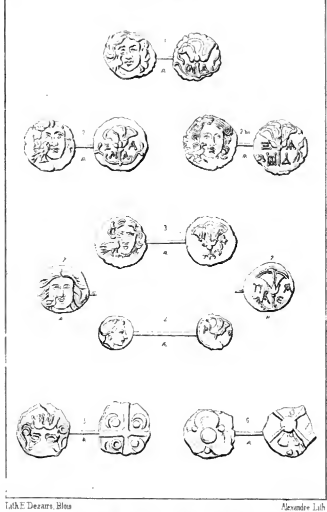
La seconde médaille (n° 6) porte d'un côté une rose à trois pétales, assez distinctement figurée, tandis que le revers montre la même fleur réduite à l'état de croix, cantonnée de globules irréguliers. Je crois pouvoir rappeler ici que j'ai, l'un des premiers peut-être (1), retiré aux évêques de Maguelonne les monnoies de cette classe, que Duby leur avait attribuées. J'en donnois pour raison que les prétendus croissants, que l'on croyoit voir ainsi mêlés à des symboles chrétiens, n'étoient que les pétales d'une rose déformés par un copiste grossier. Aujourd'hui cette opinion, reproduite par plusieurs antiquaires, est devenue générale. J'ose espérer que la restitution aux Massicytes de l'hémidrachme de Rhodanusia, appuyée par des faits que le temps ne peut manquer d'apporter, jouira d'un égal succès.

Au moment de mettre sous presse, M. de la Saussaye me communique le dessin d'une médaille qui existe dans le cabinet formé par feu M. Tochon d'Annecy. Ce nouveau monument vient singulièrement corroborer les preuves que j'ai essayé de présenter en faveur de la restitution à la Lycie des médailles attribuées à Rhodanusia. J'y lis deux monogrammes qui, décomposés, donnent les noms de ΠΑΤΑΡΑ et d'ΑΡΕνδαι; deux villes de la même province que Xanthus et les Massicytes (Voir le n° 7 de la pl.)

cienne au revers, faite à Vieille-Toulouse à la fin du dernier siècle. Si la monnoie des îles Baléares avoit cours dans le Languedoc, il n'est pas étonnant que les peuples de cette province l'aient imitée en partie.

(1) Revue numismatique, 1838, p. 443, note 7.

Adrien de Longpérier.



Lith E. Dezairs, Blois — Alexandre Lith

MÉDAILLES DE LYCIE.

MÉDAILLES INÉDITES

DE LAMUS, DE PHILADELPHIE ET DE QUELQUES AUTRES VILLES

DE LA CILICIE.

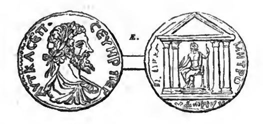
La numismatique du monde ancien semble défier les efforts des antiquaires; ce champ si vaste s'agrandit pour ainsi dire chaque jour, et tandis que les travaux les plus savants embrassent les points extrêmes de son domaine, tandis que nos plus illustres érudits s'attachent à creuser le sens des médailles que d'autres ont décrites, à leur donner cette valeur historique qu'elles ne peuvent acquérir réellement que par la doctrine, des monuments nouveaux surgissent, qui viennent réclamer une place dans les catalogues. Après l'immense description à laquelle M. Mionnet a consacré tant d'années, on aurait pu croire pour bien longtemps la matière épuisée; mais il n'en est rien, et chaque collection nous montre encore des médailles inédites.

Celles que je vais faire connaître appartiennent toutes à la même contrée, la Cilicie; quatre d'entre elles étaient restées parmi les incertaines, dans le médaillier de la Bibliothèque Royale; deux autres ont été récemment envoyées d'Orient par M. Borrell, consul d'Angleterre à Smyrne. Ce ne sont, à la vérité, que des médailles de bronze et d'une époque récente; leurs légendes, cependant, et, jusqu'à un certain point, leurs types, les recommandent à notre attention.

LAMUS DE LAMOTIDE.

N° 1. AYΓ.K.A.CEΠ.CEYHP.ΠEP. Buste lauré de Septime Sévère, a droite, la poitrine couverte d'un paludamentum.

℞. [Λαμου]? MHTPO. AAMωTIΔ. Temple tétrastyle dans lequel est assis Jupiter, tourné à gauche, tenant un foudre de la main droite, et la main gauche appuyée sur une haste. Æ. 8.



N° 2. AYT.K. M. AYP. ANTωNEINOC. Tête laurée de Caracalla, à droite, les épaules couvertes d'un paludamentum.
℞.[Λαμ]OY. MHTPOΠ. AAMωTIΔOC. Aigle éployé, posé sur un autel orné de feuillages, et tenant une couronne à son bec. Æ. 9. (Pl. E, n° 1).

Le revers de cette médaille ayant été surfrappé, la partie inférieure de l'aigle et les trois dernières lettres de la légende ont été reproduites deux fois. Cette circonstance explique suffisamment comment ces deux précieux bronzes sont restés si longtemps sans attribution. Le premier ne se lisant véritablement qu'à l'aide du second, et celui-ci présentant une légende défectueuse, on comprend qu'ils n'aient pas tout d'abord attiré l'attention. Toutefois, maintenant qu'un hasard heureux m'a fait découvrir le sens de ces inscriptions à demi détruites, on doit avouer que bien peu de médailles

portent des légendes aussi explicites, puisque celles-ci nous font connaître à la fois le nom de la ville, son rang, son importance comme métropole, et le district dans lequel elle était située. La Lamotide, Λαμῶτις (1), qu'Étienne de Byzance nomme Lamusie, Λαμουσία (2), était cette partie de la Cilicie maritime qui longe les rives du fleuve Lamus (3) ou Latmum (4). Cette dernière forme est tout à fait infirmée par les légendes des médailles que je viens de transcrire. Strabon, en écrivant Latmum, avait sans doute été trompé par la ressemblance du nom du fleuve cilicien avec celui de la montagne qui avoisine Milet (5); peut-être aussi ne doit-on considérer cette variante d'orthographe que comme une faute de copiste. Vers l'embouchure du Lamus, entre Tarse et Séleucie, et à quelque distance dans les terres (environ 3'), était située une ville du même nom que le fleuve (6). Les monuments numismatiques nous apprennent qu'elle prenait le titre de métropole, et le type de ses monnaies nous fait supposer qu'elle possédait un temple de Jupiter. Un passage d'Étienne de Byzance rattache la Lamotide à l'Isaurie; mais nous avons eu déjà l'occasion de montrer, en publiant une médaille unique de Titiopolis, ville placée par les uns dans l'Isaurie, et par d'autres dans la Cilicie (7), que les historiens et les géographes ont plusieurs fois pris ces provinces l'une pour l'autre ; il suffit d'ailleurs de jeter les yeux sur une carte de l'Asie Mineure pour voir que la Lamotide, circonscrite au nord et à l'ouest par le Taurus, le Calycadnus

(1) Ptolem. L. V, c. 8.

(2) Λάμος ποταμὸς Κιλικίας καὶ ἡ παρ' αὐτὸν χώρα Λαμουσία· τὸ ἐθνικὸν Λαμούσιος. Steph. Byz. *sub verbo*.

(3) Ptol. — Cf. Cellarius, II, p. 201 et 202.

(4) Strab. XIV, p. 671. Εἰσὶ δ' ὅροι ταύτης [τῆς Τραχείας Κιλικίας] μεταξὺ Σόλων τε καὶ Ἐλεούσης ὁ Λάτμος ποταμὸς, καὶ κώμη ὁμώνυμος Il est assez difficile de faire accorder le titre de métropole que nous fournissent les médailles avec la qualification de κώμη donnée à Lamus par le géographe.

(5) Pomp. Mela, I. cap. XVII. — *Ionia cingit Latmum montem Endymionis, à Luna, ut ferunt, adamati.* — Λάτμος ὄρος Καρίας, ἔνθα ἐστὶν ἄντρον, ἐν ᾧ διέτριβεν Ἐνδυμίων. Schol. Apollon. ad vers. 57, lib. IV.

(6) Par le 32 degré long. et le 368 4' lat. nord.

(7) *Revue numismatique*, 1838, p. 422.

et le territoire d'Olba, ne peut en aucune façon être confondue avec l'Isaurie. La ville de Lamus, qui au douzième siècle était épiscopale (1), a disparu complétement, à ce qu'il semble; du moins, les cartes de Walpole et du colonel Leake ne placent, entre Mézetlu et Aiasch (l'ancienne Éleusa), aucun bourg dans lequel on puisse retrouver la métropole de la Lamotide.

HIÉROPOLIS.

N° 3. Buste de Bacchus couronné de lierre et tourné à droite, portant sur l'épaule un thyrse; dans le champ, une grappe de raisin.

℞. ΙЄΡΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟϹ. ΤΩ. ΠΥΡΑΜΩ. Jupiter Nicéphore, assis, à gauche, la main gauche appuyée sur une haste. Æ. 8. Collection Borrell. (Pl. E, n° 2.)

Les médailles autonomes d'Hiéropolis sont rares, et celle-ci, quoique son revers soit d'un style un peu barbare, est néanmoins précieuse par son module. Eckhel fait d'Hiéropolis et de Castabala une seule et même ville, se fondant sur la présence fréquente de ces deux noms réunis sur des médailles autonomes et impériales (2). M. Mionnet ne voit dans cette réunion que la conséquence d'une alliance entre les deux villes (3), et la numismatique asiatique nous offre tant d'exemples de faits semblables, qu'il est inutile d'insister sur la vraisemblance de l'opinion du savant antiquaire français. Il faut dire cependant que les géographes ne font aucune mention d'Hiéropolis, et l'on pourrait supposer qu'au temps de Strabon et de Ptolémée, cette ville n'était plus connue que sous le nom de Castabala; mais aussi, que faire dans cette hypothèse, des moyens bronzes de M.-Aurèle et de Caracalla, et qui portent le nom d'Hiéropolis seul, ΙЄΡΟΠΟΛΙΤΩΝ (4), ces pièces étant postérieures même au moins ancien des deux célèbres géographes?

(1) Elle dépendait de l'archevêché de Séleucie. Guill. Tyr *Act. conc. Chalcedon.*
(2) T. III, p. 57.
(3) Suppl. T. VII, 215.
(4) Mionnet, t. III, p. 584, n° 223 et Suppl., t. VII, n° 251.

On connaît aussi des médailles de Faustine la mère, qui ne montrent que le nom de Castabala, ΚΑΣΤΑΒΑΛΕΩΝ (1). Cette ville aurait donc changé de nom avant le second siècle, puis aurait repris son ancien nom pour le perdre encore bientôt après! Le système indiqué par M. Mionnet me paraît d'autant plus facile à adopter, que Castabala était située très-près d'Ægée, suivant l'itinéraire d'Antonin, et par conséquent dans le voisinage du Pyrame, fleuve qui, d'après le témoignage positif des médailles elles-mêmes, baignait la ville d'Hiéropolis.

CORACÉSIUS.

N° 4. ΑΝΤΩΝЄΙΝΟC ΚΑΙCΑΡ. Tête laurée d'Antonin le Pieux, à droite.

℞. ΚΟΡΑΚΗCΙΩΤΩΝ. Diane, vêtue d'une tunique courte et d'une chlamyde, marchant à droite; de la main gauche étendue, elle tient son arc, et de la droite, elle tire une flèche de son carquois; près d'elle est un chien courant. Æ. 6. (Pl. E, n° 3.)

La carte dressée par M. Dufour pour faire suite à la Description des médailles grecques de M. Mionnet, place Coracésius entre Corycus et Séleucie, et cependant tous les auteurs anciens s'accordent à considérer cette ville comme la frontière de la Cilicie et comme située sur le fleuve Mélas, à quelque distance de Sidé de Pamphylie (2).

Le type de la médaille rappelle le temple de Diane Sarpédonia, que Strabon place en Cilicie, sans préciser en quel lieu il existait (3). Je crois pouvoir hasarder ici une conjecture qui m'est suggérée par la comparaison du type de la médaille de Coracésius avec quelques autres monuments de l'antiquité figurée.

La déesse, telle que nous la voyons ici représentée, doit-elle

(1) Mionnet, t. III, p. 585, n° 225.

(2) Καὶ τὸ Κορακήσιον, ἀρχὴ τῆς Τραχείας Κιλικίας. Strab. XIV, p. 667. — Πρῶτον τοίνυν ἐστὶ τῶν Κιλίκων φρούριον τὸ Κορακήσιον. *ibid* p. 668.

(3) Strab. XIV, p. 676. Ἐν δὲ τῇ Κιλικίᾳ ἐστὶ καὶ τὸ τῆς Σαρπηδονίας Ἀρτέμιδος ἱερὸν καὶ μαντεῖον.

être appelée seulement *Diane chasseresse*, et son attitude ne rappelle-t-elle pas plutôt la part qu'elle prit au célèbre combat des dieux contre les géants?

Un bas-relief de la *Villa Mattei* (1) montre Diane ajustée de la même manière que sur notre médaille, ayant près d'elle son chien qui la défend contre les attaques d'un géant anguipède qui s'apprête à lancer des quartiers de rocher. Millin y voit encore une *Diane chasseresse*, dénomination que conserve le savant traducteur de la *Symbolique* (2); et cependant le combat est évident.

D'autres monuments, parmi lesquels je citerai un vase de très-ancienne fabrique reproduit par Dubois-Maisonneuve (3), et une intaille publiée par Millin (4), représentent la fille de Latone au moment où, suivant Apollodore, elle combat le géant Gration (5).

Le bras étendu en avant caractérise, à mon avis, l'action du combat, et il en implique toujours l'idée dans les figures de Jupiter-Promachos et de Pallas-Promachos. Ces divinités sont prises dans cette acception alors même qu'elles ne sont point en présence de leur ennemi; c'est une sorte d'abréviation d'une scène connue, que l'exiguïté du champ d'une médaille semble autoriser et à laquelle l'esprit supplée parfaitement. Je suppose que le caractère de *Promachos* peut être étendu à Diane lorsque, comme sur la médaille de Coracésius, elle tient son arc en avant, tandis que l'on réserverait le titre de chasseresse à la Diane qui vient de saisir par ses andouillers d'or la biche de Cérynée.

PHILADELPHIE DE CÉTIDE.

N° 5. AYT. K. M. OYH. ΜΑΣΙΜΕΙΝΟΣ. (sic) Buste lauré

(1) Actuellement conservé au Vatican.

(2) *Rel. de l'Ant.*, atlas n° 328.

(3) Pl. LXXXIV.

(4) Galerie mythologique, pl. XX, n° 114.

(5) Apollod. L. I, c. 6, § 2.—Ou peut-être Otus, frère d'Éphialtès. Idem, L. I, c. 7, § 4.

de Maximin, tourné à droite, la poitrine couverte d'une cuirasse à écailles.

℞. ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΩΝ. ΚΗΤΙΔΟϹ. La Fortune debout, à gauche, tenant de la main droite un gouvernail et portant sur le bras gauche une corne d'abondance. Æ. 10. (Pl. E, n° 4.)

On ne connaissait jusqu'à présent de cette ville aucune médaille, et la lecture de celle-ci offre quelque difficulté en raison du peu de relief des caractères, dont quelques-uns sont à peine perceptibles. La légende, une fois reconnue, en est si précise, que l'on ne peut entretenir aucun doute sur son attribution à la Cilicie; mais le district de Cétis n'y fût-il pas indiqué, le rapport frappant des grands bronzes de Diocésarée qui portent au revers le type de la Fortune (1) avec la médaille de Philadelphie, aurait suffi pour établir la localisation de ce monument numismatique. Je dois ajouter que son style le sépare entièrement des médailles de la Décapole et de la Lydie dont la fabrique est bien connue et se distingue par des traits particuliers à ces contrées. La partie la plus fertile de la Cilicie Trachéenne, suivant Walpole, est la vallée du Calycadnus qui portait le nom de Cétis (2). Le fleuve, venant du nord-ouest, traverse les villes d'Ermerek, de Sinanti, de Mout et de Séléfké, et se jette dans la mer un peu au-dessous de cette dernière. On pense qu'Ermerek est l'ancienne Philadelphie, et que Diocésarée existait sur un affluent du Ghiouk-Sou (Calycadnus), dans un lieu où se voient encore aujourd'hui des ruines assez considérables (3). Le colonel Leake accepte également cette tradition (4).

(1) Mionnet, t. III, p. 577, n° 194, et Suppl., t. VII, p. 209, n° 235. Cf. au sujet de la Fortune que représentent les médailles des villes de l'antiquité, Ch. Lenormant, *Nouv. Ann. de l'Inst. arch.*, t. I, p. 241. L'ingénieuse idée du savant académicien est venue lever un des plus graves obstacles qui s'opposât à l'interprétation uniquement symbolique des médailles frappées par les villes du monde ancien.

(2) Κάλυδνος ὄνομα τῷ ποταμῷ, ἐρχομένῳ μὲν ἄνωθέν ποθεν ἀπὸ τῶν τῆς Κήτιδος, κ. τ. λ. Basil. Seleuc. *de Vitâ S. Thecl.* p. 120. — Καί γάρ τις τῶν Κητιδίων τούτων καὶ εὐπατριδῶν γυναικῶν Βασσιανή, κ. τ λ. *ibid.* 140. Ptolémée L. V, c. 8, donne Κῆτις, mais il ne range dans cette division de la Cilicie ni Philadelphie, ni Diocésarée qu'il place dans la Cilicie Trachéenne.

(3) Walpole's *Travels through Asia Minor*, p. 243.

(4) *Essay of a map of Asia Minor*. — Province d'Itschil.

DIOCÉSARÉE.

N° 6. AYTOK. KAIC. M. AYP. ANTΩNЄINOC CEB. Buste lauré de Caracalla jeune, tourné à droite, les épaules couvertes d'un paludamentum; devant le profil, dans le champ, deux contre-marques elliptiques, dans l'une desquelles se voit un foudre et dans l'autre un aigle éployé.

℞. AΔP. ΔIOKAICAPEΩN. Pallas dans un quadrige, lançant la foudre de la main droite; de la gauche elle tient un bouclier circulaire duquel s'élancent des serpents. Æ. 9. Collection Borrell. (Pl. E, n° 5.)

Le centre du bouclier, très-usé par le frottement, laisse encore voir une élévation irrégulière que je considère comme le Gorgonium (1).

Le type de cette médaille, Pallas dans un quadrige, est unique, à ce que je crois, dans la numismatique ancienne. Il rappelle le camée du musée Farnèse gravé dans Winckelmann (2), qui représente Jupiter foudroyant deux géants anguipèdes. C'est à Pallas que Jupiter a confié exclusivement la foudre pendant le célèbre combat, et c'est à cette arme puissante qu'il faut attribuer, sans doute, la grande part que lui donne Aristide (3) dans la victoire que remportèrent les dieux. Ceux-

(1) Cette circonstance peut être considérée comme un anachronisme de la part du graveur puisque la guerre des Titans fut antérieure à l'expédition de Persée.

(2) *Monumenti ined.*, n° 10. Une amphore tyrrhénienne du musée Blacas représente Pallas dans un quadrige, s'apprêtant à percer de sa lance un géant étendu aux pieds des chevaux. Les savants auteurs de l'*Élite des monuments céramographiques*, en publiant cette peinture inédite, ont indiqué tous les passages des textes qui attribuent un char à la déesse pendant le combat contre les géants; entre tous les noms donnés à l'antagoniste de Pallas et qu'ils citent, ils ont préféré celui d'Encelade. Cependant le vêtement étoilé du géant renversé pourrait désigner suffisamment Astérius. V. *Loc. laud.*, p. 17 et suiv., pl. XI.

(3) T. I, *Orat. in Athen.* p. 11. — Les représentations de Pallas armée de la foudre ou secondant Jupiter dans le combat contre les géants, sont fréquentes. Médailles d'Antigone Gonatas. Mionnet, I, 580; de Phaselis de Lycie, id. III, 442.— Bas-relief d'argent du Collége Romain; Winckelmann, *Mon. ined.*, p. 11. Cf. idem, *Pierres grav. de Stosch*, p. 51; de Witte, *Cat. Durand*, p. 1, 2, 14, 15 et 16; *Cat. de Canino*, p. 5 et 29; *Cat. Beugnot*, n° 2. Une pierre gravée (*Cat. de Stosch*, p. 50, n° 109) représente une divinité barbue armée d'un casque et d'un bouclier et foudroyant un géant. Winckelmann y

ci combattaient à pied (1), et c'est ainsi que les représentent les monuments (2). Je ne sais si l'exception faite en faveur de Pallas est due à ce que cette déesse est en quelque sorte l'expression matérielle de l'esprit de Jupiter (3), ou si le quadrige est un attribut nouveau de l'Athéné-Nicé. La foudre et le char de la Victoire réunis exprimerait alors un combat livré avec succès; et c'est encore l'idée que fait naître la présence alternative sur les médailles de Séleucie, d'une Victoire et d'une Pallas armée perçant de sa lance ou foudroyant un géant anguipède (4).

La Cilicie, séparée du reste de l'Asie par les chaînes du Taurus, semble en être restée aux premières scènes de la mythologie. Le type de ses médailles est presque partout consacré à Jupiter. Quelques-unes nous retracent des épisodes de la grande lutte élémentaire des forces célestes et des enfants monstrueux de la terre (5); et il est probable que les Ciliciens avaient à cet

a vu encore un Jupiter quoique les attributs soient ceux de Mars. Au reste, bien que les dieux soient souvent représentés combattant des géants, jamais ils ne sont armés de la foudre.

(1) Vulcain épuisé de fatigue fut reçu par le Soleil qui le prit sur son char. Apollon. Rhod. *Argon.* III, 230 sqq.

> Καί οἱ χαλκόποδας ταύρους κάμε (Ἥφαιστος), χάλκεα δὲ σφέων
> Ἦν στόματ᾽· ἐκ δὲ πυρὸς δεινὸν σέλας ἀμπνείεσκον·
> πρὸς δὲ καὶ αὐτόγυον στιβαροῦ ἀδάμαντος ἄροτρον
> ἤλασεν, Ἠελίῳ τινῶν χάριν, ὅς ῥά μιν ἵπποις
> δέξατο, Φλεγραίῃ κεκμηότα δηϊοτῆτι.

(2) Cf. les monuments indiqués dans la note 1, p. 355. — Voir encore médaille de Doron de Cilicie, sur laquelle Hercule est représenté combattant un géant anguipède. Mionnet, t. III, p. 578, n° 198. — Les pierres gravées reproduites dans l'atlas des *Religions de l'antiquité,* n°s 302, 329, 338, 356. — Winckelm., *Monum. ined.,* n° 4.

(3) Aussi la voyons-nous associée à ses combats, à ses travaux. Pallas est, comme Jupiter, représentée à la fois assise et nicéphore. — Car la déesse *Roma* n'est que le palladium d'une seconde Troie. — La divinité représentée au revers du statère d'or des Etoliens est la seule exception à ce principe que nous connaissions.

(4) Mionnet, t. III, n°s 282, 287, 290, 295, 296, 303, 306, 307, 308, 312, 313, 314, 330. — A Sidé de Pamphylie, la Victoire est constamment au revers de la tête de Minerve. Là aussi ces deux déesses alternent sur les médailles.

(5) L'influence victorieuse des astres sur les reptiles est un fait qui ressort de l'examen d'une foule de monuments; le combat des puissances du ciel contre les géants

égard quelques traditions particulières, suivant lesquelles, sans doute, leur pays aurait été témoin de cet événement. La Fable fait naître en Cilicie Typhon, que Jupiter foudroie aussitôt après sa naissance (1); le Titan Sycéas, poursuivi par le fils de Saturne, trouva un refuge dans cette province, et donna son nom à l'une de ses villes (2). Enfin les médailles de Séleucie, de Doron et de Diocésarée viennent encore nous révéler une croyance dont elles sont le dernier reflet.

produits de la terre humide en est l'expression symbolique ; le soleil et la lune sont les destructeurs reconnus de tous les monstres. Un vase très-précieux, publié par M. Roulez dans le *Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles*, nous montre Hercule et Iolas triomphant de l'hydre au moyen des armes solaires et lunaires, la harpé et les torches (pag. 123, 1840, T. VII, 2e partie). Le vase d'Archémore, publié par M. Gerhard dans les *Nouvelles Annales* (t. I, 1837, p. 356), fournit une nouvelle preuve de cette idée; Hercule qui tue le dragon des Hespérides est accompagné de la lune et d'Hespérus (*Bull. de l'Inst. arch.*, 1835, p. 201 et suiv.), et c'est Minerve qui lui envoie la victoire. Persée qui détruit le monstre n'est lui-même que le soleil, et le char à quatre chevaux de la Pallas foudroyante la rapproche singulièrement de l'astre des nuits qui, dans sa course vagabonde, lance des flèches mortelles aux ennemis de l'Olympe. — D'autre part, si Persée est le soleil, Minerve est aussi la lune (*Religions de l'ant.*, t. II, p. 752). Minerve et Diane sont les compagnes des jeux de Proserpine quand celle-ci est enlevée dans les plaines d'Enna, et l'on sait qu'en pareil cas les acolythes d'une déesse ne sont que de simples variantes des formes de la même divinité (*Nouv. Gal. myth.*, p. 35). Si l'on rapproche ce qui précède de l'idée de Platon (*Phædon*, p. 41, Bek.), qui considère Jupiter dans son quadrige et Pluton dans son char comme l'image du soleil levant et couchant, on comprendra combien le quadrige, en donnant à Pallas le caractère de la lune qui se lève, convient à son action destructive. — Cf. les médailles d'Athènes, au revers desquelles la chouette est remplacée par un croissant. Mionnet, II, 30.

(1) Eustathe, 1, 345; Eudox. *Violarium*, 406; Apollod. I, 6, 3.

(2) Athen. III, 78.



Dardel sc

EXAMEN

DES MÉDAILLES D'ARTABAN IV,

ET COUP D'OEIL SUR LA NUMISMATIQUE DES ONZE DERNIERS ROIS PARTHES ARSACIDES.



Dans mon Catalogue des médailles du Cabinet de M. de Magnoncour, je décris les pièces suivantes (1), toutes inédites :

1° Tête diadêmée et barbue d'Arsace, à gauche.

℞. BAΣIΛE[ως] [A]PΣAK [ου] EYEPΓET[ου] ΔIKAIOY EΠIΦANO[υς] [φιλ] EΛΛHNO[ς]. Arsace assis, à gauche, recevant une palme que lui présente une femme, ayant la tête tourrelée, debout devant lui. Dans le champ, la date ΔΟT (an 374) Ar. 7.

(1) P. 86, sous les n°s 665 et suivants.

2° Mêmes types, mêmes légendes. La date ϚΠT (an 376). Pot. 6 $\frac{1}{2}$.

3° Autre, avec la date ZΠT (an 377). A l'exergue, la trace de YΠEPB (douzième mois macédonien). Pot. 7.

4° Autre; la date ΠΘT (an 379). A l'exergue, [Ξα]NΔIKO (sixième mois macédonien) Pot. 8.

La forme de cette publication ne comportant pas de bien longs développements, j'ai dû me borner à donner, dans une courte note, les raisons qui me portoient à attribuer à Arsace XXIV quatre variétés de monnoies toutes nouvelles dans la série parthe, et dont les dates extrêmes comprennent un espace de six années.

Je vais essayer de préciser davantage cette attribution, de jeter quelque lumière sur le règne de ce prince, et de déterminer quel nom particulier il a dû porter, qui le distinguât dans la suite des Arsaces, nom que les médailles ne nous font pas connoître.

Cette série de monuments présente, dans les notes numériques qui accompagnent les revers, un élément de classification de la plus haute importance, mais qui cependant n'a de valeur qu'autant qu'on le combine avec les autres moyens de distinction qui ressortent de l'examen des types.

Les dates ne servent qu'à établir l'âge relatif des médailles à partir d'une ère commune, ou la durée des règnes; mais, ceci, à la condition que l'on fera la plus grande attention à l'effigie royale; autrement, on tomberoit dans le même abîme que Sestini, qui, en considérant les dates comme la source unique de sa classification, a cru pouvoir bouleverser tout ce que le travail le plus patient de ses prédécesseurs avoit édifié.

Il est à remarquer que la tête royale, sur les médailles parthes d'un même règne, ne se ressent en aucune façon de l'influence que pouvoient avoir les années sur le roi lui-même. Si l'on remarque quelque différence dans le coin, cela

tient à l'altération presque toujours progressive que subissoit le portrait à chaque nouvelle copie qui en étoit faite. Il n'y a là qu'un changement matériel dans sa cause. Cette immutabilité du visage royal, depuis l'époque de l'avénement, est un rapport de plus à saisir entre les Perses et les Égyptiens; le roi étant, dans les deux pays, un personnage divin, un fils du Soleil; car, ainsi qu'on le sait, le nom de *Kavanien* ou *Kéanien* avoit entièrement le même sens que le titre de *Pharaon*, ses traits doivent participer de la propriété qu'ont les dieux de rester au même degré d'âge.

Je m'appuie sur ces considérations pour refuser d'admettre dans un même règne des têtes différemment coiffées, comme Sestini l'a fait sans aucun scrupule.

La médaille la plus récente que je connoisse du règne de Vologèse Ier est celle qui porte la date de ΠΑΝΕΜΟΥ ΘΞΤ (neuvième mois de 369) [an 57 de J.-C.]. Celle dont je donne ici une vignette, frappée en 374 (62 de J.-C.), nous montre un visage beaucoup plus jeune que celui de Vologèse Ier (Arsace XXIII), et qu'il est égalcment impossible de confondre avec Pacorus Ier, tant parce que celui-ci inscrivoit son nom particulier sur sa monnoie, que parce qu'à la date de 389 (77 de J.-C.), c'est-à-dire quinze ans plus tard, son visage imberbe indique un âge moins avancé que celui du prince dont j'accrois la chronologie parthe.

Ceci a pour premier résultat de réduire considérablement le règne de Vologèse Ier, qui, d'après le calcul de T. Chr. Tychsen, n'auroit fini que vers 402 (90 de J.-C.) (1). Il ne peut, en effet, avoir dépassé 373 (61 de J.-C.), et la découverte de nouveaux monuments peut seule encore déterminer comment il faut répartir les quatre années qui suivent 369 (57 de J.-C.).

(1) *De Numism. veter. Persar., comm. IV.* — Mémoires de l'académie de Gœttingue, 1816, p. 37.

De plus, on doit reculer d'un rang, dans la série des Arsaces, Pacorus, qui devient Arsace XXV. Ce n'est pas tout : le nouvel Arsace XXIV est précisément ce frère puîné de Vologèse Ier, que Zonare nomme Artaban, et près duquel, selon lui, se réfugia le pseudo-Néron (1).

Vaillant s'étoit efforcé de prouver que Zonare étoit dans l'erreur (2), et, malgré le sentiment de Visconti, T. Chr. Tychsen a partagé cet avis.

Quoique le récit de Zonare manque en général de clarté et de précision, cependant, dans ce cas, il étoit trop positif pour ne pas reposer sur quelque chose de réel. Il reçoit d'ailleurs une nouvelle force du témoignage des auteurs persans. Firdousi, dans son Schah-Nameh, place, après un Palasch qui correspond à Vologèse Ier, un Erdewan dans lequel il est bien facile de reconnoître l'Artaban de Zonare.

Comme on l'a vu plus haut, les médailles connues d'Arsace XXIV s'arrêtent au sixième mois de l'année 379 (67 de J.-C.); il est à croire cependant que son règne ne finit pas aussitôt, car Pacorus n'étant mort, suivant toute probabilité, qu'en 419 (107 de J.-C.), il n'est pas probable que son règne eût embrassé un laps de temps aussi considérable qu'il faudroit l'admettre, si l'on plaçoit son avénement vers 379.

La première médaille de Pacorus (Arsace XXV) porte la date 389 (77 de J.-C.); elle existe au Cabinet de la Bibliothèque Royale et chez M. le marquis de Lagoy. Toutefois Visconti ne l'a pas connue, et s'étant mépris de la manière la plus étrange sur l'explication de la médaille qu'il avoit examinée, il n'avoit pu fixer en aucune façon le commencement du règne de ce roi.

Ce tétradrachme porte la date ·T (390); Pellerin l'avoit

(1) Liv. XI, 87.
(2) *Arsac. imp.*, p. 291.

lue ΦΙ (510), et en conséquence il attribuoit à Pacorus II un monument dont la légende ΠΑΚΟΡ, ne laissoit pas de doute quant au nom du prince qui l'avoit fait frapper.

Visconti reconnut bien qu'il étoit impossible de rapporter à une époque si basse une médaille que son style rattachoit au temps du premier Pacorus. En un mot il céda à son sentiment exquis de l'art, qui cette fois encore le conduisoit si sûrement; mais il doit paroître bien étonnant qu'étant arrivé à la vérité par une voie qui réclamoit tant d'habileté, il n'ait pas franchi la distance si courte qui le séparoit de la certitude; qu'enfin il ait été forcé d'avoir recours aux inductions, tandis qu'il n'avoit qu'un pas à faire pour arriver à l'évidence matérielle. Visconti, qui lisoit ΦΙ, pensoit que ces lettres devoient désigner la Philadelphène, province de l'Arabie-Pétrée, que Pacorus pouvoit avoir envahie durant sa guerre contre Trajan.

En publiant, dans son Supplément, un nouveau tétradrachme de Pacorus avec la date ΔϞΤ (394), il se félicite d'avoir restitué à Pacorus I la médaille qui porte les notes ΦΙ, et il renouvelle son explication par Philadelphène. Cette erreur se conçoit du reste jusqu'à un certain point, parce que la barre transversale du T étant légèrement déprimée, cette lettre peut être prise pour un I. Mais la lecture nouvelle que je propose est si simple et en même temps si vraie, que je ne crois pas que personne revienne à l'opinion de Pellerin, d'Eckhel et de Visconti. Il suffiroit dans tous les cas du plus léger examen de la pièce même pour partager ma conviction.

Malgré tant de découvertes qui sont venues enrichir la collection parthe, les médailles d'argent d'Arsace XXVI Chosroès sont encore inconnues. Faut-il attribuer cette anomalie aux malheurs de la Perse sous le règne de ce monarque si complétement vaincu par Trajan? Je ne sais, mais toujours est-il que le coup porté à la puissance des Arsacides

par les armes romaines se ressent dans le titre des monnoies qui ne cessa de décroître à partir du règne d'Arsace XXVII, Vologèse II, et jusqu'à la fin de la dynastie.

J'ai fait remarquer ailleurs la renaissance subite qu'amena l'arrivée des Sassanides au pouvoir souverain. Quant à l'époque à laquelle cet événement prit place elle est maintenant assurée. Agathias fixe la mort de Vologèse V à l'an 538 de l'ère syrienne qui correspond, suivant lui, à la quatrième année du règne d'Alexandre Sévère (1), c'est-à-dire à l'an 226 du Christ. Une médaille unique, qui, de la collection de M. de Magnoncour, vient de passer dans celle de M. Rollin, présente avec la tête et le nom de Vologèse V la date ΘΛΦ (539). Au commencement de l'année 227 de J.-C., Vologèse n'étoit donc pas encore tué, et bien que chassé en partie par le fils de Babec, il conservoit encore assez de puissance et comptoit assez de partisans pour continuer à battre monnoie. Le tétradrachme de l'année 539 est certainement le dernier que les Parthes aient fabriqué en Perse.

Il est ainsi prouvé que jusqu'à la fin de sa vie, Vologèse V frappa des espèces avec son type habituel, avec celui qu'avoit employé sa dynastie tout entière. Il est donc absolument impossible de lui attribuer le bronze sur lequel M. de Sacy avoit cru lire *Balatcha* (2), forme, il est vrai, peu différente du *Palasch* des manuscrits musulmans, mais qui n'a aucune solidité en présence de la lecture des médailles du Vologèse sassanide. Visconti, en reportant au règne de Vologèse V le bronze dont je parle, avoit cédé à son tact parfait qui rendoit pour lui choquante l'attribution au Ve siècle d'un monument évidemment produit au commencement du IIIe. Mais en restituant à mon tour cette médaille à Artaxerce Ier, je crois avoir donné à l'appui de mon opinion des explica-

(1) Περὶ τῆς Ιουστινιανοῦ Βασιλείας, *lib.* IV, p. 134.

(2) Mémoires sur diverses antiquités de la Perse, p. 186.

tions que les raisons d'impossibilité que j'expose aujourd'hui ne font qu'affermir davantage.

Je renvoie à l'ouvrage spécial que j'ai publié l'année dernière pour les détails relatifs à ce point de philologie; je rappelle seulement que la médaille de Balasch (le Vologèse sassanide) porte un nom que je lis *Volakhesch*.

Cette orthographe pehlvi du nom de Vologèse une fois trouvée, nous avons immédiatement la raison de la forme donnée à ce nom dans la transcription grecque, ΟΛΑΓΑΣΟΥ, des tétradrachmes parthes. Si le mot pehlvi avoit commencé par un B, comme le supposoit M. de Sacy, il n'y auroit pas eu de raison pour que la lettre équivalente fût supprimée dans le grec.

On conçoit très bien, au contraire, que la demi-voyelle *vav* soit exprimée par un O; et du moment que le nom de Vononès étoit écrit ΟΝωΝΗC sur les médailles de la même série, le nom de Vologèse devoit avoir une initiale identique. Ceux qui savent les langues orientales dont l'écriture est sémitique comprendront facilement ce fait. Il suffit pour ceux qui les ignorent de dire que la lettre *vav* est à la fois une voyelle que nous transcrivons OU, dans *oulad, outha*, et une consonne que nous rendons par V dans *visir, divan, dive*, etc.

La quantité très considérable de tétradrachmes arsacides que j'ai examinés dans le cours de mes recherches sur l'histoire de cette race de rois, m'a permis de rectifier les tableaux chronologiques que l'on avoit dressés pour leurs règnes, ou du moins d'asseoir sur des bases plus certaines quelques époques dont la fixation ne pouvoit être cherchée que sur les monuments.

Le tableau suivant permettra de saisir à première vue ce qu'il y a déjà d'acquis à la science et ce qui manque encore. On sent qu'il importe surtout de découvrir de nouvelles années en dehors des dates extrêmes de chaque règne telles que nous les connoissons; et l'on voit aussi que sur plusieurs points il n'existe plus de lacunes.

ORDRE DES ROIS avec leurs surnoms.		DATES EXTRÊMES fournies par LES MÉDAILLES.	ÉPOQUE probable des AVÈNEMENTS.	AN de J.-C.	DURÉE des RÈGNES.
ARSACE XX.	Bardanès....	ΓΝΤ. 353 ΖΝΤ. 357	353	41	4 ans.
— XXI.	Gotarzès	ΖΝΤ. 357 ΒΞΤ. 362	357	45	5
— XXII.	Vononès II ..	....	363	51	1
— XXIII.	Vologèse I...	ΔΞΤ. 364 ΘΞΤ. 369	364	52	10
— XXIV.	Artaban IV...	ΔΟΤ. 374 ΘΟΤ. 379	374	62	14
— XXV.	Pacorus I...	ΘΠΤ. 389 ΔϘΤ. 394	389	77	31
— XXVI.	Chosroès....	ΑΚΥ. 421 ΗΚΥ. 428	420	108	13
— XXVII.	Vologèse II ..	ΓΛΥ. 433 ΞΥ. 460	433	121	28
— XXVIII.	Vologèse III..	ΑΞΥ. 461 ΒΦ. 502	461	149	42
— XXIX.	Vologèse IV..	ΔΦ. 504 ΚΦ. 520	503	191	18
— XXX.	Vologèse V ..	ΑΚΦ. 521 ΘΛΦ. 539	521	209	19
Fin de la dynastie......		....	539	227	

On a laissé jusqu'ici confondues, sous le titre d'*arsaces incertains*, une quantité assez grande de drachmes, qui, à en juger par la fabrique, doivent appartenir à la dernière moitié de la dynastie.

On semble avoir abandonné leur étude et désespéré de

leur arrangement, peut-être parce qu'elles sont d'un travail barbare, comme si la barbarie n'avait pas ses degrés, ses variations qui permettent, qui secourent même une classification.

Il est facile de remarquer la grande différence de travail qui existe entre les tétradrachmes et les drachmes de la série parthe, différence qui tient à ce que ces monnoies étoient frappées dans des contrées diverses, et qui s'amoindrit légèrement vers la fin de la dynastie, parce que le style des deux fabriques se confond dans une barbarie commune. La diversité de travail est telle, par exemple, dans le rendu de la barbe et des cheveux, que l'on seroit tenté, au premier abord, de croire que ces monuments n'appartiennent pas à de mêmes princes, et cependant le bon sens dit qu'il n'en peut être ainsi.

Mais nous avons heureusement un moyen précieux pour résoudre cette difficulté. Les drachmes de Vononès Ier et de Gotarzès (1) portent leurs noms; il en est de même de celles de la reine Mousa, femme de Phraate IV (2). En comparant ces drachmes avec les tétradrachmes frappés par les mêmes personnages, on juge parfaitement de la nature de la dissemblance que présentent ces monuments, et on peut, en tenant compte de cette donnée, rapprocher toutes les autres drachmes anonymes et sans dates des tétradrachmes contemporains de chacune d'elles. Cette opération est assez délicate et demande du temps, d'autant plus que les drachmes incertaines ont été fort négligées par les collecteurs, et n'existent pas en assez grand nombre dans les cabinets publics. Je vais toujours faire connoître les résultats que j'ai obtenus, et l'on jugera du plus ou moins de vraisemblance que présentent mes attributions, comme de la valeur du procédé que j'ai employé.

Il n'est besoin que de considérer les médailles 2 et 3 de notre

(1) Voyez la pl., n°s 1 et 2.

(2) Voyez Raoul-Rochette, *deuxième supplément à la Notice sur quelques médailles grecques inédites des rois de la Bactriane et de l'Inde*, vign. et p. 52.

planche, pour être assuré que Gotarzès a frappé des drachmes anonymes. La complète identité de ces deux pièces ne laisse place à aucun doute.

La barbe courte et roide de la tête qui se voit sur le n° 4, est un trait caractéristique du visage de Vologèse I[er]. La fabrique relativement assez bonne de cette pièce convient d'ailleurs encore bien à l'époque à laquelle vivoit ce monarque.

En comparant le n° 5 à la vignette qui est en tête de ce mémoire, je trouve une grande analogie de visage; les cheveux longs et frisés sont retenus par un quadruple bandeau sur la drachme comme sur le tétradrachme, la barbe est pointue, l'œil est ouvert, en un mot je retrouve là tout-à-fait le visage du prince que j'ai reconnu pour Artaban IV.

La drachme n° 6, que possède M. Rollin, est facile à classer. La tiare ovoïde avec une oreillère presque imperceptible, la barbe courte et pointue, sont des traits qui n'appartiennent qu'à Vologèse II.

La tiare courte et ceinte d'un bandeau, la barbe longue et épaisse qui distingue le buste du n° 7, indiquent évidemment Vologèse III. Le revers de cette médaille est horriblement barbare.

Les médailles de Phraate III (1), d'Artaban III, de Méherdate, portent une tête de face au lieu d'un profil. La drachme que j'ai placée sous le n° 8, présente la même particularité, et la nature de sa chevelure disposée en touffes globuleuses, la forme de la barbe et du bandeau sont tellement semblables à ce que l'on remarque dans le portrait de Vologèse IV, qu'il est impossible de ne pas reconnoître l'identité des deux effigies malgré la différence de position. Il y a cela de fort remarquable que cette coiffure est précisément celle des anciens rois achéménides, dont les figures se voient à Persepolis. (Ker Porter, pl. XLVII, XLIX, L.)

La dernière de ces drachmes, figurée sous le n° 9, est en-

(1) Restituées à ce prince par M. Ch. Lenormant; V. *Nouv. Annales de l'Inst. archéol.*, 1839, p. 227, pl. B, n° 17.



A. de Longpérier. Lith. E. Dézairs, Blois. Alexandre, Lith.

DRACHMES PARTHES.

core plus barbare que celles qui précèdent, et c'est un exemple de plus de la constante application de cette loi de *détérioration*, que M. de la Saussaye a si bien observée dans le monoyage de la Gaule. La forme de la tiare et des cheveux, qui paroissent disposés en une seule tresse tombant derrière la tête, se rapportent tout-à-fait à l'ajustement de Vologèse V. Les restes du B défiguré se reconnoissent encore derrière le buste, et achèvent de compléter la ressemblance de cette drachme avec les tétradrachmes du même roi.

J'ai placé sous le nº 10 une drachme qui porte un buste jeune et à peine barbu, coiffé d'une tiare très richement ornée, à la manière d'Artaxerce le Sassanide. C'est à M. Rollin que j'en dois la communication; je n'ai jamais vu de tétradrachme que l'on puisse rapprocher de cette pièce.

La tâche que je me suis imposée d'étudier et de classer méthodiquement les monuments de l'antiquité persanne ne sauroit s'accomplir sans une extrême lenteur comme on en peut juger facilement par ce qui précède. Cette matière est si ardue et l'obscurité qui règne sur l'histoire des Arsacides, en particulier, est si épaisse que, bien que la numismatique de ces princes ait été traitée ex professo par un grand nombre de célèbres antiquaires parmi lesquels figurent des hommes comme Vaillant, Eckhel, Visconti, Sestini, j'ai pu trouver encore à modifier leur travail, à suppléer aux lacunes qu'ils avoient laissées par trop grandes; et bien encore que j'aie profité de tant de travaux, de tant de monuments nouveaux, je suis loin de me flatter d'avoir dit le dernier mot sur un tel sujet.

J'ai cru cependant que les innovations qui résultent de mes recherches étoient assez importantes pour qu'il fût utile de les publier, et je dois ajouter aussi que j'ai espéré attirer l'attention des antiquaires dont les collections renferment des médailles parthes encore inédites. Je n'ai pas besoin de dire quel prix j'attacherois à la communication de ces monuments.

Essai de classification des monnaies autonomes de l'Espagne; par F. de Saulcy, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Metz, Lamort, 1840. Un volume in-8°, six tableaux de caractères celtibériens, et une carte de l'Espagne.

On se rappelle que, lorsqu'au commencement de l'année dernière parut le mémoire de M. Charles Lenormant, *sur l'origine de l'alphabet celtibérien*, la Revue annonça que M. de Saulcy préparoit un travail sur la même matière.

Le mémoire de M. Lenormant, simple extrait d'une des leçons professées en Sorbonne par le savant académicien, avoit pour but de constater la transmission à l'antique Espagne de quelques-uns des caractères de l'alphabet phénicien. Cette question importante, aussi habilement traitée, a fait sensation et a ranimé l'attention que méritent à coup sûr les monuments numismatiques de la Péninsule; mais qu'ils n'attiroient point depuis que les travaux de Erro et de Sestini les avoient fait tomber dans le mépris qui s'attache toujours aux résultats arbitraires d'une critique impuissante.

L'attention des philologues ainsi réveillée, M. de Saulcy venoit, dans des circonstances on ne peut plus favorables, présenter son

ouvrage, dans lequel il se proposoit non plus de déterminer *l'origine de l'alphabet celtibérien et la valeur de quelques-uns des caractères qui le composent*, l'opinion de M. Lenormant est chose admise, mais de classer méthodiquement et d'une manière plausible toutes celles des médailles espagnoles que leurs légendes nationales avoient fait exclure du livre de Florez.

M. Lenormant avoit emprunté aux médailles des éléments paléographiques nécessaires à l'exposition de son système historique, aussi vaste qu'ingénieux; M. de Saulcy a profité de ces connoissances en linguistique pour achever la tâche qu'il s'étoit imposée, d'expliquer les monuments eux-mêmes. On comprend que, bien que s'exerçant sur le même sujet, les deux honorables antiquaires ont dû produire des écrits aussi différents que le but même que chacun d'eux s'étoit proposé d'atteindre. Mais quoiqu'étudiant chacun de son côté, ils se sont rencontrés en plus d'un point, et c'est là une preuve réciproque de la valeur des résultats qu'ils ont obtenus.

On s'est trop hâté d'assigner un âge reculé aux monnoies purement celtibériennes; c'est un des travers de l'esprit humain que d'aimer à vieillir les monuments dont on n'a pu réussir à expliquer l'origine. Mais la foiblesse de notre critique ne peut pas s'excuser par la prescription, et, certes, l'extrême antiquité de ce que nous considérons comme des mystères n'ennobliront pas notre ignorance. L'esthétique, cette conquête des études modernes, vient heureusement nous prêter son secours, et l'observation intelligente de l'empreinte que laisse sur chaque œuvre sortie de la main des hommes, cette grande école involontaire qui s'appelle le siècle, et à l'influence de laquelle les plus excentriques créatures ne peuvent se soustraire, fournit des moyens empiriques de dater tous les monuments.

Le zodiaque de Denderah, dont l'existence viellissoit le monde de six siècles aux yeux des philosophes d'il y a quarante ans, porte le nom de l'empereur Néron. Les inscriptions cunéiformes de l'Asie, qui devoient contenir les fastes du règne de Sémiramis, ne donnent que les titres royaux de Darius, fils d'Hystaspe. Il en est encore de même des médailles celtibériennes: on a voulu faire remonter leur fabrication au berceau de la civilisation ibérique, con-

sidérer leurs légendes comme antérieures aux relations des Espagnols avec les autres peuples, sans remarquer que leurs types, imitation évidente des monnoies romaines, ne peuvent pas appartenir à une époque plus reculée que le second siècle avant l'ère chrétienne.

M. de Saulcy établit ainsi la limite supérieure de l'antiquité des monnoies celtibériennes; quant à la limite inférieure, elle lui paroît fixée par la date même de la réduction de l'Espagne en province romaine, c'est-à-dire l'an 140 avant l'ère chrétienne (an de Rome 611); il faudroit donc admettre que toutes les monnoies celtibériennes ont été fabriquées dans l'espace d'un très petit nombre d'années. Or, quoique beaucoup d'entre elles présentent les caractères d'une contemporanéité évidente, il en est encore une quantité assez considérable qui ne peuvent avoir été frappées qu'à d'assez longs intervalles, tandis que celles qui nous semblent les plus modernes nous montrent un rapport de style si marqué avec les monnoies qui portent le nom d'Auguste, que l'on ne peut supposer qu'elles soient plus anciennes d'un siècle. Il faut encore considérer que plusieurs des villes qui ont battu monnoie avec des légendes celtibériennes n'en ont pas laissé portant des légendes latines; telles sont Cissa, Helmantica, Olbia, Segeda, Ipagro, etc.; il faudroit en conclure que l'émission auroit été arrêtée tout d'un coup en certaines localités, tandis que d'autres auroient fait frapper des monnoies avec des légendes bilingues ou latines. Je serois plus disposé à croire que quelques villes ont continué jusqu'au règne d'Auguste (exclusivement) à faire usage de la langue nationale. L'existence des légendes bilingues et la conservation des anciens types sur les monnoies gravées sous les Romains, et tels sont ceux d'Abdera, d'Ilerda, d'Emporium, de Bilbilis, d'Osca, de Castulo, etc., dénotent de la part des conquérants une tolérance qui a fort bien pu s'étendre jusqu'à l'emploi exclusif de la langue celtibérienne. En augmentant ainsi la période pendant laquelle les villes auroient frappé des monnoies autonomes, et il me semble qu'il est impossible de le faire en remontant au-delà du second siècle, on se donne un moyen d'expliquer la variation que

plusieurs des caractères ont subie dans leur forme, variation qu'il est difficile de ne pas admettre, et qui a produit les *homophones* dont M. de Saulcy nous a donné le tableau (pl. v.). C'est avec le plus grand soin que j'ai examiné ce tableau, et il m'a paru que les efforts faits par l'auteur pour le réduire, avoient été jusqu'où il est possible à la critique actuelle d'atteindre. On doit avouer que néanmoins le nombre de figures différentes qu'affectent certaines lettres est encore très grand, et c'est là une des pierres d'achoppement qui ont contribué le plus à faire tomber dans de graves erreurs les écrivains qui ont précédé M. de Saulcy, tandis que la prudence excessive de quelques philologues leur faisoit regarder comme non susceptibles d'interprétation des légendes qui fournissent bien plus d'éléments phoniques que n'en comporte un alphabet ordinaire. On auroit tort cependant de s'exagérer outre mesure la difficulté qu'apporte dans le déchiffrement des médailles celtibériennes cette *homophonie* qui se retrouve sur tant de monuments numismatiques. La nécessité où se trouve le graveur de tracer sur le coin les légendes à rebours, la petitesse des caractères, l'ignorance de cette classe d'artistes, qui est remarquable à toutes les époques, expliquent suffisamment ce fait. C'est ainsi que sur les médailles perses arsacides et sassanides, sur les monnoies mérovingiennes, carlovingiennes, anglo-saxonnes, etc., on observe une multiplicité de caractères qui font comprendre que le graveur ne savoit pas lire, non plus que ceux dans les mains de qui sa monnoie devoit circuler. C'est là un trait particulier aux races barbares; aussi ne voit-on guère que les monnoies grecques, romaines et musulmanes qui en soient exemptes. Une circonstance beaucoup plus embarrassante, pour la critique, que l'existence de plusieurs formes pour la même lettre, c'est l'emploi du même caractère avec des valeurs différentes, parce qu'alors, quelque explicable d'ailleurs que cela soit d'après les raisons que j'ai données pour rendre compte de l'*homophonie*, il reste toujours dans l'esprit quelque crainte sur la légitimité d'une lecture qui pourroit être infirmée, si nous savions tous les noms des villes de l'Espagne antique, et nos connoissances sont loin d'être complètes à cet égard, puis-

que, pour ne citer qu'une province, sur les quatre cent soixante-treize villes que comprenoit la Tarraconoise, il en est encore deux cents dont les noms ne sont cités nulle part.

On va voir cependant avec quel discernement M. de Saulcy s'est décidé à admettre dans son tableau alphabétique des caractères semblables avec des valeurs différentes.

On trouve sur les médailles, un peu grossièrement frappées, d'une ville qui appartient probablement à la Bétique, les variantes IRIPPO, IRIᚦᚦO, IRIᚠᚠO : donc les caractères P, ᚠ, ᚦ ont absolument la même valeur. Sur un moyen-bronze portant une tête à cheveux bouclés, d'un côté, et, au revers, un cavalier galoppant la lance en arrêt, se lit la légende latine BILBILIS. Une pièce du même module, au même type et de la même fabrique, nous montre le mot ᚠᚦᚠᚦᛗϟ, qui est évidemment l'équivalent du latin *Bilbilis*, c'est-à-dire BLBLIS, avec deux voyelles brèves supprimées, suivant le mode d'orthographe oriental. Voici donc la lettre ᚦ, qui tout-à-l'heure étoit un P, qui devient ici un L; ce qui est encore prouvé par ces deux variantes : ΛᚠᛗᛕMᐸN, ᚦᚠᛗᚦMᐸN, *Lbiesken*, qui se lisent sur les médailles de Lybia des Bérons. La lettre M, que l'on vient de voir figurer avec la valeur de S, et qui se présente encore dans les mots IϙMΘNFϟ, MᛕΣΓΦᛗᐸϟ, IIШЯMᐸN, *Irsones*, *Segbriks*, *Jioskn* (Urso, Segobrica, Ileosca), paroît ne pouvoir être que le M, dans XΛ MΑN, *Hlman*, que tous les philologues ont reconnu pour le commencement de Helmantica.

J'ai parlé du mode d'orthographe oriental; il est bon, je pense, de donner quelques explications à ce sujet, qui puissent faire bien comprendre cette expression.

La langue françoise est à peu près la seule qui soit positive dans ses sons; ses mots, bien prononcés, se composent de syllabes presque généralement égales entre elles pour la quantité, les exceptions étant ordinairement déterminées par des signes accessoires. Chaque syllabe doit contenir une voyelle au moins. Les Français ont donc peine à concevoir que les articulations de la voix ou consonnes puissent se juxtaposer et produire des sons, sans que le degré d'in-

tensité de ces sons ou voyelles soit parfaitement fixe et indiqué dans l'écriture par aucun signe alphabétique. Cependant, dans une langue qui se rapproche beaucoup de la nôtre, quant aux mots, l'anglais, les voyelles, quoique écrites, ne sont pas positives, leur son n'a rien d'absolu; non-seulement il change suivant la position relative de ces voyelles, mais encore il a souvent un degré intermédiaire qui n'est, à proprement parler, contenu dans aucune des six voix *a*, *e*, *i*, *u*, *o*, *ou*. Dans les écritures sémitiques, ces sons intermédiaires ou voyelles brèves (si brèves, qu'elles sont quelquefois inappréciables) ne sont pas figurés. Néanmoins cet usage n'entrave point le lecteur, et de cette façon, la simplicité orthographique se trouve alliée à l'euphonie, puisque l'on peut légèrement modifier le son d'une syllabe, suivant les besoins de l'oreille. De la sorte, on peut, par exemple, conserver pour les cas obliques toujours la même flexion, sans être forcé de faire succéder brutalement un son ouvert à un son aigu, *et vice versâ*. C'est ainsi qu'en turc, quoique le pluriel soit toujours marqué par la syllabe *lr* sans voyelle, jamais on ne se trompera sur le son qu'il faut lui donner : les mots *kapou*, *tchakmak* feront toujours *kapoular*, *tchakmaklar*; tandis que *Kieupek* et *Bizimki* feront *Kieupekler* et *Bizimkiler*. Quoique cette règle ne soit écrite nulle part, j'ai remarqué que les Turcs n'y dérogent jamais. Leur oreille délicate est grièvement blessée par l'oubli que font souvent les Européens de cette loi d'harmonie. Admettant tout-à-fait l'origine phénicienne de l'alphabet celtibérien, que M. Lenormant a si bien démontrée, j'applique à la lecture des légendes espagnoles le système que je viens d'indiquer; j'obtiens, dans ᛇΛᚨ, <Λϟ ⊬, ΛϙpⅩ↑, <ᚦΝ, ΛΜΦΓ⊨, < ϟϟ; *Zili*, *Kelsé*, *Arèpakhé*, *Kilin*, *Astapé*, *Kessé*, qui sont autant de noms connus de villes péninsulaires.

Une autre particularité que l'écriture espagnole paroît avoir en commun avec l'arabe, c'est la faculté de représenter un son redoublé par un seul caractère. Cela ressort de l'examen des légendes OSET et OSSET sur la monnoie de la même ville, de la forme de <ϟ ⊬, qui est quelquefois écrit <ᚦϟϟᚦ, et que Pline traduit par *Cissa*; enfin de cette considération, que tous les noms tarraconois

que Pline termine en *ippo* sont orthographiés avec un seul P sur les médailles.

Si le système graphique des légendes espagnoles est sémitique, il n'en est assurément pas de même de la langue dans laquelle ces légendes sont conçues. Sans affirmer que cette langue soit un des dialectes du basque, on ne peut se refuser à reconnoître, entre cet idiôme et les mots que donne le déchiffrement des médailles, une analogie frappante.

Les noms de ııШΩΜ<Ν, *Ileôsken*, ΩΝΨÞΝ, *Oneben*, ΝΡ4ΗΝ<Ν, *Nérinken*, <ΡΝΝ, *Kilin*, ΓΡΝΕΜ<Ν, *Libiesken*, ÞΤΜΡ϶<Ν, *Baçesken*, ϟΕΠΝϟ<Ν, *Setisken*, ΝΛΨΡ<϶<Ν, *Ilerkesken*, ΝΛΓΟΝ‡ΚΝ, *Iliberineken*, ΗΡΚ‡ΚΝ, *Urkeken*, ΧΡΝΕΜΣΝ, *Karonesken* (1), ont tous la même terminaison en Ν ou <Ν. Cette désinence, qui n'est jamais exprimée dans les transcriptions de Pline ni des autres écrivains latins, est donc évidemment l'indice d'un cas oblique. Il est extrêmement curieux de retrouver cette flexion *en* marquant, dans la langue basque, le génitif pluriel (2). Si l'on suppose, ce qui est très vraisemblable que le < est, comme le T dans le grec, la marque de l'ethnique (3), on arriveroit à ce résultat, que les inscriptions cidessus signifient : *des habitants d'Ileosea, de Lybia, d'Uraea*, etc., ce qui rentre, comme on voit, dans les habitudes monétaires des autres peuples.

Une autre terminaison, qui se présente fréquemment sur les médailles, donne encore lieu à un rapprochement avec la langue basque. ΘΡΡΝΗΧΜ *Oeliegs*, ΙΡΜΘΝΕϟ *Irsones*, ÞΑϟΡΗϟ

(1) Ileosca, Onoba, Nerii, Cileni, Lybia, Bascones, Setisacum, Ilergetes, Illiberis, Urcences, Caronienses.

(2) C'est ainsi que l'on trouve, dans le Nouveau Testament : *Hi aiz Iuduen reguea* : Tu es Judæorum rex.

(3) De Side, ΣΙΔΗΤΩΝ ; de Massalia, ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ ; de Dium, ΔΙΑΤΩΝ ; d'Amphipolis, ΑΜΦΙΠΟΛΙΤΩΝ ; d'Emporium, ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ, etc. En basque, on forme l'ethnique avec un C : *de ceux de Bayona* (Bayonne) se dit *Bayonacoen*, gén. plur.

Bursabes, [illegible] *Segobrikes*, [illegible] *Nerebes*, [illegible] ne nous auroient-ils pas conservé la forme ablative du nom de ces villes ? En basque, *Guizonaz*, *Bayonaz* signifient *par* l'homme, *par* Bayonne (de Guizon, Bayona). Ne seroit-il pas possible de traduire les mots que je viens de reproduire : (monnoie frappée) *par* Velia, *par* Bursaba, *par* Segobrica, etc.?

Personne plus que moi, peut-être, ne redoute les absurdités qu'entraine trop souvent la manie de rapporter au celte ou au basque des noms propres dont la transmission peut avoir été fort infidèle; mais, ici, je crois que je n'ai pas dépassé les limites assignées à la saine critique en cherchant, dans des mots bien certainement écrits à une époque où la langue ibérique étoit parlée, non pas des étymologies plus ou moins contestables, mais la raison d'une forme commune à tous, forme qui subsiste encore dans une langue antique, appartenant précisément au pays d'où proviennent les médailles qui m'occupent.

D'autres observations intéressantes peuvent être faites au sujet de ces monuments. C'est ainsi que M. de Saulcy a relevé, sur des monnoies au même type, et toutes semblables d'ailleurs, les variantes [illegible] et [illegible], *Iliberiken* et *Iliberineken*, qui rendent admirablement compte de la synonymie donnée par Pline : « Iliberi, quod Liberini (*aliàs* : Eliberi, quod » Eliberini) ». Quel doute pourroit-on conserver sur une attribution qui s'accorde si heureusement avec le témoignage de l'écrivain latin?

Après avoir interprété environ cent vingt légendes celtibériennes, et en avoir analysé une cinquantaine qui s'appliquent sans doute aux villes dont les noms ne nous sont pas parvenus, et qui, comme on le sait, sont plus nombreuses que celles que nous connoissons, M. de Saulcy n'avoit pas encore terminé sa tâche; il lui restoit à débrouiller la difficile série des monnoies de la Bétique, dont les légendes, conçues en langue et en écriture turdule, avoient opposé une infranchissable barrière au zèle de ses devanciers. Sestini, en parlant d'une médaille de cette sorte, se contente d'indi-

quer la légende qu'elle porte par ces mots : *Epigraphe hispanensis*, ce qui, ainsi que le remarque fort judicieusement M. de Saulcy, n'étoit pas difficile à trouver. Erro se lance, au même sujet, dans des interprétations qui feroient envie à nos plus intrépides celtomanes : il traduit un mot de sept lettres par cette phrase curieuse : *Pueblo situado en una subida que tiene en lo alto un profundissimo pozo lleno de agua*. Tels étoient les secours qne prêtoient à M. de Saulcy les écrivains antérieurs. On peut donc bien légitimement lui faire honneur des résnltats qu'il a obtenus. Dans son système, les légendes turdules procèdent de droite à gauche, ce qui est d'autant plus à remarquer qne la Bétique est précisément le pays où se trouvent situées les villes phéniciennes Gadès, Malaca, Abdera, et que cette marche de l'écriture est un indice évident de tradition sémitique. L'inflnence phénicienne ou même lybique se fait sentir dans la forme des caractères, qui ressemblent fortement à ces inscriptions inconnues que l'on recueille sur la côte d'Afrique.

M. de Saulcy a déchiffré les noms d'Ipagro, d'Astapa, d'Ispalis, d'Ilipa, d'Attubi, d'Orippo, d'Iaspis, d'Illici, de Sœtabis, au revers de monnoies qui portent au droit le nom latin d'*Obulco*, et qui, étant tontes de la même fabrique, doivent avoir été frappées dans cette dernière ville, en commémoration de ses alliances avec les cités que je viens d'énumérer. D'antres légendes tnrdules sur des monnoies d'*Obulco* se prêteroient à des explications en apparence assez natnrelles, mais qui ont semblé à l'autenr trop hypothétiques pour qn'il se crût autorisé à les ranger auprès de celles dont la valenr ne lui paroît pas douteuse, et qui, je dois le dire, satisferont les philologues impartiaux. Au reste M. de Saulcy fait à lenr attention un appel qui sera certainement entendu : les légendes qu'il n'a pas réussi à traduire, il les a du moins reproduites dans les tableaux lithographiés qui accompagnent son livre et chaque antiquaire pourra ainsi trouver matière à exercer son ardeur et sa sagacité.

Il est positif que plusieurs inscriptions copiées sur des médailles mal conservées sont incomplètes ou défectueuses ; il est important

d'y substituer des leçons plus correctes, lorsque des médailles dans un meilleur état viendront à être découvertes.

Ainsi la légende placée sous le numéro 157 est restée inexpliquée, tandis qu'une médaille du cabinet de M. de la Saussaye nous en fournit une impression très distincte et qui, je pense, est susceptible de traduction.



Je crois que le mot HꟼᚦᚦᛏVᛏ doit être lu *Illipâlâ* et qu'i nous donne en conséquence la forme espagnole du nom que Ptolemée écrit *Illipula*. Une médaille de fabrique demi-romaine porte la légende ILΓILA dans laquelle la voyelle O ou A peut avoir été omise suivant l'usage exposé plus haut, et l'I redoublé du denier de M. de la Saussaye fait fort bien entendre comment le nom de la ville est devenu Niebla dans les temps modernes. Le denier d'argent, comme le bronze gravé dans Florez (pl. xxx, n° 3), représente un cavalier armé d'une lance et le rapport de type fortifie la classification que j'ose proposer.

M. de Saulcy, dans ses attributions, a toujours le soin de tenir compte des différences que présente le type du cavalier courant; il a établi péremptoirement, que ce cavalier est armé d'une lance sur les médailles du sud et du centre de l'Espagne; qu'il tient à la main une palme, sur les monnoies des villes du nord et du nord-est, qu'enfin on le trouve portant un bouclier rond sur quelques monuments du sud.

Il seroit presque impossible de retracer ici toutes les observations que M. de Saulcy a faites pendant le cours de l'immense travail auquel il s'est livré pour arriver à la classification des monnoies de l'Espagne. On s'aperçoit facilement qu'il s'est entouré de tous les documents, de tous les témoignages que l'antiquité nous a laissés au sujet de ces monuments. Aussi dans son patient

labeur avance-t-il sans cesse d'un pas ferme et sûr. Dans mainte occasion il a fait preuve d'une rare habileté. Je crois qu'il étoit impossible de démêler, avec plus de bonheur qu'il ne l'a fait, chacun des caractères qui forment certains monogrammes ou ligatures. En somme cet *Essai* constitue un livre précieux pour l'histoire, pour la géographie, pour la linguistique, une riche mine de renseignements à laquelle viendront puiser tous ceux qui désormais, s'occupant du passé de la péninsule, voudront s'appuyer sur des recherches réelles faites avec le sérieux, avec la critique sans lesquels de nos jours une œuvre philologique ne sauroit obtenir de crédit.

